



Commission des équipements  
et de l'aménagement durable

**125 - Actions de sensibilisation à la sécurité routière**

**Propositions financières Budget Primitif 2013**

**Rapport n° CG/2012/86**

Résumé :

Le présent rapport a pour objet d'approuver les crédits destinés aux actions de sensibilisation à la sécurité routière pour 2013.

**Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions**

Libellé Pôles	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2013
PAT	Direction de la Mobilité	38 400 €
	<b>TOTAL</b>	<b>38 400 €</b>

**Préambule**

Depuis plusieurs années, le Conseil Général engage de manière volontariste des partenariats avec des associations d'éducation à la sécurité routière, dans le champ des interventions du Conseil Général.

En effet, au-delà de ses compétences classiques dans les opérations d'aménagement et de sécurisation de son réseau routier, le Département est un acteur majeur des actions de sensibilisation à la sécurité routière, tout particulièrement en direction de la jeunesse, dans le cadre des transports collectifs qu'il organise directement, mais aussi pour les trajets à pied ou à vélo vers les collèges.

**1251 – Actions de sensibilisation à la sécurité routière**

**Crédits proposés pour le BP 2013 : 38 400 €**

*Crédits inscrits au BP 2012 : 40 000 €*

Depuis plusieurs années, le Département conclut des partenariats avec plusieurs associations engagées dans le domaine de la sécurité routière, en particulier le Comité d'Action Deux Roues du Bas-Rhin (CADR67), l'association Vélo-Emploi et l'association départementale de Prévention Routière, pour continuer à faire évoluer les comportements, aussi bien en milieu scolaire que vis-à-vis du grand public, à travers des actions de sensibilisation à la sécurité routière.

Ces interventions complètent efficacement les actions directement engagées par le Département en direction du public scolaire transporté sur les lignes scolaires ou du Réseau 67 (écoles primaires des regroupements pédagogiques intercommunaux qui bénéficient d'un transport scolaire et collèges), à travers des séances d'information et des exercices d'évacuation des cars.

En effet, aussi bien le CADR67 que Vélo-Emploi assurent des interventions plus ciblées en direction des scolaires cyclistes, à travers l'opération « vélo-sécurité » portant sur des contrôles techniques de vélos et des opérations sur le comportement à avoir à vélo. Ces actions sont unanimement appréciées des chefs d'établissements, des élèves et de leurs parents.

Par ailleurs, le Département poursuit son soutien à l'association départementale de la Prévention Routière, qui œuvre pour la création et l'animation de « Centres de Prévention et d'Éducation Routière » (CPER) et mène de nombreuses actions de sécurité routière dans notre département.

L'ensemble de ces actions seront donc poursuivies en 2013, par l'octroi de subventions aux associations pour un montant de 38 400 €, sur la base des conventions annuelles qui seront à renouveler par la commission permanente.

#### **Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :**

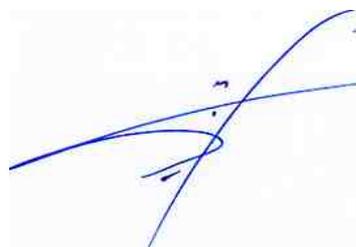
<b>Code</b>	<b>Libellé Mode d'action</b>	<b>Crédits inscrits au BP précédent</b>	<b>Crédits proposés au BP</b>
1251	Actions de sensibilisation à la sécurité routière	40 000,00 €	38 400,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Sur proposition de la commission des équipements et de l'aménagement durable, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général approuve les propositions d'inscriptions budgétaires pour 2013 dans l'axe d'intervention "Actions de sensibilisation à la sécurité routière", pour un montant total de 38 400 €.*

Strasbourg, le 19/11/12

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL